



ELORN INFOS N°2

Vendredi 4 avril 2003

Chers amis, voisins.
Riverains de l'antenne.

Vous êtes nombreux à nous soutenir et nous vous en remercions très sincèrement.

Au cours de notre rencontre avec le maire le 7 février, ce dernier ne prend pas au sérieux le principe de précaution (périmètre de sécurité de 300 m) s'en tenant strictement à la législation en vigueur.

Certains d'entre nous peuvent encore douter des effets des antennes relais sur notre santé.

- Pourquoi donc l'émission d'envoyé spécial sur France 2 du 13 mars 2002, incite-t-elle à **tant de prudence** vis à vis des portables et des antennes-relais (expériences à l'appui) ?
- Pourquoi le **maire de Paris** vient-il de signer **une charte avec les opérateurs** de téléphonie mobile **réduisant de 20 à 40 fois** les seuils d'exposition du public aux rayonnements des émetteurs ?
- Pourquoi les opérateurs viennent-ils de **couper leurs antennes** installées à proximité d'une école à St Cyr l'école, dans les Yvelines, suite à 8 cas suspects de cancer chez des enfants ?
- Le Maire de Guérande qui dans un premier temps, se contentait de respecter la réglementation, n'a-t-il pas adopté une **attitude responsable** suite aux événements de St Cyr l'Ecole ?

Bien sûr, il faut vivre avec son temps... Mais ce que nous souhaitons c'est une implantation d'antenne avec un minimum de risque c'est à dire à 300 mètres au moins de toute habitation. En effet, les risques potentiels ne sont pas encore prouvés à 100% (des études arrivent à terme au mieux en 2004, au centre de cancérologie de Lyon notamment) mais l'absence de risque est beaucoup moins démontrée encore. Nous avons connu des situations similaires avec l'amiante, le sang contaminé, la vache folle, Tchernobyl et autres...

Notre maire doit prendre conscience qu'il a le **pouvoir** et le **devoir de nous préserver**, nous **ses administrés**. Nous sommes tous solidaires pour sauvegarder notre santé, celle de nos enfants et aussi celle de nos aînés. Nous ne voulons pas voir apparaître dans notre quartier, le même phénomène qu'à St Cyr l'Ecole.

Rejoignez nous donc sans attendre, vous pourrez consulter nombre de documents dont notre association dispose aujourd'hui. Ces documents sont le fruit de nombreuses recherches et échanges effectués depuis la création de l'association.

Nous vous invitons à venir nombreux à la **réunion d'information** que l'association organise **le 18 avril prochain**. Si vous avez des suggestions, elles seront les bienvenues.

Vous pourrez signer **une pétition** qui vous permettra **d'exprimer vos inquiétudes** à notre maire.

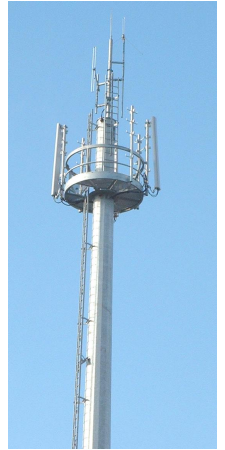
A bientôt.

LES RIVERAINS SOUS SURVEILLANCE MEDICALE

Plusieurs riverains effectuent actuellement **des bilans de santé**. Il s'agit d'initiatives personnelles. Ces examens ont pour but de démontrer l'absence **actuelle** de maladie suspecte. Il faut savoir que des effets sanitaires très sérieux des rayonnements pourraient se révéler dans quelques années seulement (ex : 8 cas de cancers suspects chez des jeunes à St Cyr l'Ecole dans les Yvelines autour d'une antenne relais implantée il y a plusieurs années ?). **M le maire** sera informé de cette démarche qui constitue un nouvel appel de détresse de ses **administrés** face à leurs **inquiétudes grandissantes**.

ANTENNE DES POMPIERS, M LE MAIRE ?!...INFO OU INTOX ?

Contrairement à ce que M le Maire aurait bien voulu nous faire croire, cette antenne avait bien pour finalité, l'implantation des émetteurs de téléphonie mobile de Orange qui sont en service depuis le 10 janvier 2003! **La demande de travaux a bien été faite par Orange**. Les pompiers ont simplement profité **d'une opportunité** espérant améliorer la réception de leur antenne en la déplaçant sur le pylône ci-contre. La nouvelle antenne des pompiers aurait les mêmes caractéristiques techniques que la précédente ! Elle n'apporterait d'ailleurs pas d'amélioration d'émission et de réception!



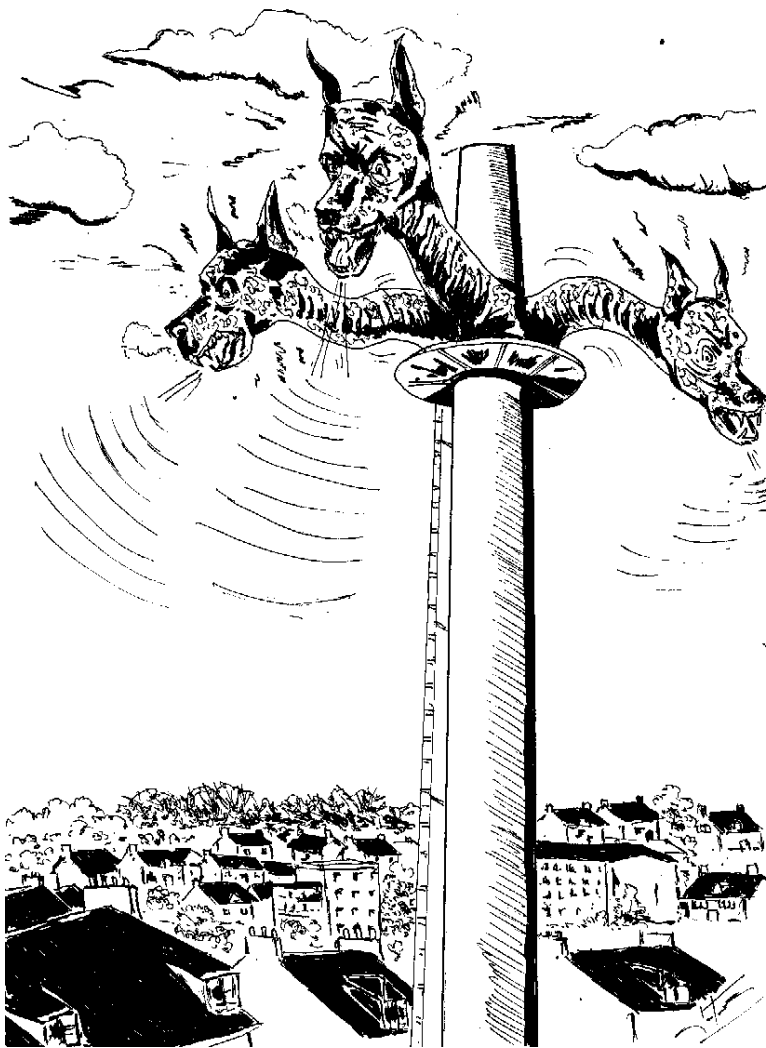
TOUS ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS !

Selon le souhait de beaucoup d'entre nous, à partir du **2 avril**, vous pourrez **signer la pétition** qui vous permettra de manifester vos inquiétudes et votre détermination **pour le déplacement des antennes relais** situées route de Quimper.

Le **18 avril**, à 20h 30, rendez-vous tous pour **une réunion publique** à la **salle municipale**, située quai du Léon. Vous pourrez y rencontrer l'équipe qui œuvre au sein de l'association, leur poser les questions qui vous préoccupent et consulter les documents qu'ils ont recueillis et qu'ils se proposent de mettre à votre disposition.

Nous vous soumettrons d'autres actions et serons à l'écoute de vos suggestions si vous en avez.

Le **25 avril**, les membres de l'association rencontreront le maire et afficheront leur détermination.



Un locataire encombrant et inquiétant !...

Cerberus/kerberos